



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9163^e séance

Mardi 25 octobre 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Biang	(Gabon)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M ^{me} Broadhurst Estival
	Ghana	M. Issahaku
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M ^{me} Muigai
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021) et 2642 (2022) du Conseil de sécurité (S/2022/775)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021) et 2642 (2022) du Conseil de sécurité (S/2022/775)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M^{me} Reena Ghelani, Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/775, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018), 2504 (2020), 2533 (2020), 2585 (2021) et 2642 (2022) du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Je m'adresse au Conseil de sécurité après une période chargée de démarches diplomatiques, notamment une visite à Damas. Avant de faire le point sur cette question, je tiens à remercier tous les Syriens, à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, qui continuent de collaborer avec nous, en particulier les Syriennes.

Dans quelques jours, nous célébrerons le vingt-deuxième anniversaire de la résolution 1325 (2000). Durant près de 12 années de conflit, presque aucune

indignité n'a été épargnée aux femmes et aux filles en Syrie : la pauvreté et la malnutrition ; les détentions, les disparitions et les enlèvements ; les agressions sexuelles et les viols ; les mariages forcés et précoces ; de multiples formes de violence infligées aux femmes enceintes ; et le déni d'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance. Les militantes de la société civile sont trop souvent la cible de violences lorsqu'elles tentent de participer à la vie publique. Les dirigeantes politiques et responsables de la société civile luttent pour occuper la place qui leur revient à la table des négociations.

Néanmoins, les Syriennes dirigent des ménages, assument des responsabilités au sein de leurs communautés et exigent d'être pleinement représentées dans les processus politiques. Elles contribuent à guider les interventions de la communauté internationale dans la sphère humanitaire. Elles défendent les droits des personnes détenues, enlevées et portées disparues. Elles sont nombreuses à trouver des moyens de dépasser les clivages pour ensemble défendre inlassablement la dignité de tous les Syriens. Elles incarnent l'espoir qu'un règlement politique mènera à l'instauration d'une paix réelle et permettra aux Syriennes d'occuper la place qui est la leur et qu'elles ont durement acquise au sein de la société.

L'Envoyée spéciale adjointe, M^{me} Rochdi, et moi-même poursuivrons nos efforts de dialogue et continuerons d'établir des plateformes telles que le Comité consultatif des femmes syriennes et le Bureau d'aide à la société civile afin de garantir l'égalité d'accès des femmes au processus politique. Nous continuons de plaider pour l'instauration de quotas d'au moins 30 % au sein des organes politiques syriens et cherchons à créer des occasions d'aborder les questions importantes pour les femmes, notamment au sein de la Commission constitutionnelle. Je me réjouis à la perspective de travailler à nouveau avec le Comité consultatif des femmes syriennes à Genève le mois prochain.

Nous poursuivons également notre dialogue régulier avec un large éventail de représentants de la société civile syrienne, hommes et femmes, par le biais du Bureau d'aide à la société civile. La société civile syrienne est déterminée à mettre en avant ses connaissances, ses compétences, son temps et ses idées pour aider la Syrie à progresser vers un règlement politique global. Nous avons récemment créé un groupe thématique sur les questions liées à la gouvernance locale et à la décentralisation. Un autre groupe d'experts syriens va commencer à examiner les questions liées aux besoins

en matière de protection. Cette collaboration contribue à instaurer la confiance entre les Syriens et nous permet également de recueillir des avis quant aux perspectives d'ouverture du processus politique.

Hélas, ce processus politique n'a pas encore répondu aux attentes du peuple syrien, qui continue de souffrir, notamment de la violence aiguë. Alors même que l'impasse stratégique persiste, le conflit reste très actif dans toute la Syrie. En voici quelques exemples.

Après des luttes intestines entre les groupes d'opposition armés ces dernières semaines, le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui figure sur la liste des entités terroristes du Conseil de sécurité, a déployé des combattants à Afrin et atteint la périphérie d'Izaz. Selon certaines informations, ils se retireraient actuellement d'Afrin à la suite d'un cessez-le-feu. Ailleurs, Daech, également désigné comme groupe terroriste par le Conseil de sécurité, reste une menace sérieuse. Depuis la chute du « califat », l'une des plus grandes caches d'armes a récemment été découverte dans le nord-est de la Syrie, ce qui atteste que le groupe est toujours en mesure d'organiser des attaques.

Des frappes aériennes pro-gouvernementales ont été signalées dans le nord-ouest de la Syrie, tant à Edleb que dans la périphérie d'Izaz, zones où aucune frappe n'avait été signalée depuis très longtemps. La violence dans le nord-est se poursuit, des informations faisant fréquemment état d'attaques au drone, de duels d'artillerie et d'affrontements entre les Forces démocratiques syriennes, d'une part, et la Türkiye et les groupes d'opposition armés, d'autre part.

Des frappes ont été signalées à proximité des forces américaines à Deïr el-Zor. Le sud-ouest a continué de connaître des atteintes à la sécurité tous les mois, notamment des embuscades, des assassinats et des attaques aux engins explosifs improvisés. Une attaque non revendiquée contre un bus transportant des soldats du Gouvernement syrien a eu lieu à Damas. Des frappes attribuées à Israël ont touché des cibles en Syrie, dont, une fois de plus, les aéroports internationaux de Damas et d'Alep.

J'appelle de nouveau toutes les parties à protéger les civils et les infrastructures civiles, à préserver les mécanismes de déconfliction et les accords de désescalade et à s'en inspirer pour parvenir à un cessez-le-feu total à l'échelle nationale. Je les exhorte également à continuer à trouver des moyens de coopérer pour lutter contre les groupes terroristes qui figurent sur la liste du

Conseil de sécurité, d'une manière qui garantisse le plein respect du droit international humanitaire et préserve la stabilité, ainsi que la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il est inacceptable que les hostilités continuent de faire des victimes civiles, parmi lesquelles de nombreux enfants. Nous avons une nouvelle fois fait part de nos préoccupations aux principales parties prenantes ces dernières semaines, et nous continuerons à le faire auprès des membres du groupe de travail sur le cessez-le-feu ici à Genève.

Je tiens également à souligner l'ampleur des difficultés économiques en Syrie et mes préoccupations concernant la souffrance humanitaire et les moyens de subsistance des Syriens. La livre syrienne a perdu énormément de sa valeur ces dernières semaines, ce qui a entraîné une hausse record des prix déjà élevés des denrées alimentaires et du carburant. Les Syriens traversent la pire crise économique jamais connue depuis le début de la guerre, et la situation ne fera qu'empirer cet hiver pour la grande majorité d'entre eux. Il est crucial d'assurer un accès humanitaire accru et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin partout en Syrie et par les voies les plus directes, y compris à travers les frontières et les lignes de front. De même, tant le Gouvernement que les tiers doivent remédier aux causes profondes de la souffrance économique en Syrie.

Comme nous allons également l'entendre de la part de ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la récente épidémie de choléra se propage rapidement. Des cas ont déjà été enregistrés au Liban, et d'autres pays de la région ont également exprimé leur inquiétude face à cette perspective. La situation aurait pu être évitée, et elle vient nous rappeler que nous devons trouver une solution aux graves problèmes d'accès aux soins de santé et à l'eau dans toute la Syrie.

Mon équipe et moi-même restons extrêmement attentifs à la question des personnes détenues, enlevées ou portées disparues. Nous avons approfondi notre collaboration avec les victimes, les associations de familles et les organisations de la société civile, qui continuent à montrer la voie, à faire connaître leurs priorités et à rechercher des solutions. Malheureusement, des informations faisant état d'arrestations arbitraires dans tout le pays continuent de nous parvenir. Dans le même temps, six mois après le décret d'amnistie présidentielle, rien de nouveau n'est à signaler. Malgré nos démarches persistantes, nous ne recevons pas d'informations officielles, et la surveillance par des organismes indépendants est

entravée. Dans ce contexte, mais aussi d'une manière plus générale, les familles insistent sur les craintes qui découlent de cette absence de communication transparente, et sur les vulnérabilités et le manque de confiance qui en résultent.

Ces dernières semaines, je me suis longuement entretenu avec mes homologues diplomates à l'Assemblée générale, à New York, ainsi qu'à Washington, Berlin, Genève, Damas et Amman. J'ai rencontré le Ministre syrien des affaires étrangères et le Président du Conseil national syrien. J'ai également rencontré les Ministres des affaires étrangères de l'Iran, de la Russie, de la Türkiye, de l'Égypte et de la Jordanie, ainsi que d'autres hauts responsables du monde arabe, des États-Unis, de l'Allemagne et d'autres pays européens. Je poursuivrai cette démarche au cours de la période à venir.

J'incite toutes les parties prenantes à engager des mesures de confiance progressives afin de faire progresser la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Les principales parties prenantes syriennes et internationales doivent retrouver la confiance dans le fait qu'une coopération en ce qui concerne la Syrie est bel et bien possible, que le camp adverse est désireux et capable de tenir ses promesses et que la Syrie peut être épargnée de tout autre conflit. Seules des actions concrètes permettront de bâtir cette confiance. Pour y parvenir, les premières mesures devront être précises, réciproques, vérifiables et mises en œuvre simultanément, et elles devront répondre aux préoccupations quotidiennes du peuple syrien. Le dialogue nécessaire pour atteindre cet objectif a progressé à la suite de mes plus récents échanges, certaines parties prenantes clés ayant identifié des domaines concrets dans lesquels des mesures pourraient être prises, et toutes ayant fait preuve d'un intérêt accru. Ces discussions doivent être approfondies. Je me réjouis particulièrement à l'idée de poursuivre la collaboration avec le Gouvernement syrien sur cette question.

Je poursuis mes efforts pour lever les obstacles qui empêchent de convoquer à nouveau la Commission constitutionnelle ici à Genève. Les membres du Conseil se souviendront que les représentants du Gouvernement syrien ont décidé de ne pas venir à Genève, en attendant la résolution des questions liées au lieu de réunion évoquées par la Fédération de Russie. J'ai discuté de cette question avec mes homologues russes, nos hôtes suisses, le Ministre syrien des affaires étrangères, le Coprésident de la Commission constitutionnelle nommé

par le Gouvernement syrien à Damas et le Conseil national syrien.

Même si les sessions reprenaient à Genève, cela ne suffirait pas à rétablir la crédibilité de la Commission aux yeux de la plupart des Syriens et des parties prenantes internationales. C'est pourquoi je m'emploie à travailler avec les parties et les Coprésidents afin que nous puissions compter, lorsque les réunions reprendront, sur une réelle volonté politique de nouer le dialogue dans un esprit de compromis et à un rythme plus soutenu, avec de meilleures méthodes de travail et davantage de substance.

Je rappelle que le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens a pour but de parvenir à une solution politique négociée pour mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Cette solution doit reposer sur la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, et permettre au peuple syrien de décider de son propre avenir au moyen d'un processus aboutissant à des élections libres et régulières, qui seront organisées sous la supervision de l'ONU, et auxquelles tous les Syriens auront le droit de participer, y compris ceux de la diaspora. Une telle solution politique est la seule voie menant à une paix durable.

Malheureusement, nous sommes actuellement très loin de cet objectif, et certaines réalités diplomatiques et de terrain rendent difficile toute avancée vers une solution globale. Le statu quo ne doit cependant pas être acceptable, et il existe des moyens d'aller de l'avant. J'en appelle à tous les membres du Conseil pour qu'ils appuient les efforts que je déploie afin de créer une certaine dynamique parmi les parties syriennes et les principales parties prenantes, alors que nous nous employons à promouvoir la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

Le Président : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ghelani.

M^{me} Ghelani (*parle en anglais*) : Comme l'a dit l'Envoyé spécial, les communautés syriennes sont aux prises avec une crise économique, de santé publique et de sécurité qui s'intensifie. La population a du mal à survivre. Je voudrais faire part aux membres du Conseil des faits les plus récents.

Le conflit continue de faire des morts et des blessés parmi les civils, principalement le long des lignes de front. Comme l'a déjà indiqué l'Envoyé spécial, les

combats et leurs conséquences sur les civils et les structures civiles persistent. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 92 civils ont été tués et 80 ont été blessés, rien qu'au cours des mois d'août et septembre. Des restes explosifs de guerre ont entraîné le décès de 27 de ces civils. La Syrie fait partie des pays qui ont le plus grand nombre de décès dus aux engins explosifs dans le monde, et deux victimes sur trois sont des enfants. De surcroît, ces engins continuent de faire des morts et des blessés même après la fin des hostilités. Ces armes représentent une menace durable et mortelle pour les civils. Les opérations de sécurité menées dans le camp de Hol en août et en septembre ont endommagé des abris et restreint temporairement l'accès des personnes à l'aide et aux services humanitaires. En outre, de nombreux enfants ont été placés en détention, et les partenaires humanitaires n'ont toujours pas accès à ces derniers.

Je voudrais donner un peu plus de détails sur l'épidémie de choléra qui se propage rapidement dans toute la Syrie et qui a été aggravée, comme cela a également été mentionné, par les graves pénuries d'eau du pays. Plus de 24 000 cas suspects de choléra ont été signalés et des cas ont été confirmés dans les 14 provinces. Au moins 80 personnes sont mortes jusqu'à présent. Bien que ce soit une tragédie, cela n'est guère surprenant. Des millions de personnes en Syrie n'ont pas d'accès fiable à une eau salubre en quantité suffisante, et le système de santé est dévasté après plus de 10 années de conflit. Des précipitations insuffisantes et mal réparties dans de nombreuses régions, de graves conditions de sécheresse, le faible niveau des eaux de l'Euphrate et des infrastructures d'eau endommagées sont autant de facteurs qui aggravent l'épidémie. Du 11 août au 20 octobre, la station de pompage d'Alouk n'a pas pu approvisionner en eau près d'un million de personnes dans la ville de Hassaké et les camps environnants. Une petite quantité d'eau aurait atteint la ville le 22 octobre. On observe une situation similaire à Bab, dans la province d'Alep, où 185 000 personnes sont toujours confrontées à de graves pénuries d'eau.

L'ONU et nos partenaires tirent la sonnette d'alarme sur la crise de l'eau qui sévit dans le nord de la Syrie depuis au moins une année. La crise risque de s'aggraver. Selon les prévisions, d'ici au mois de décembre, il est fort possible que les précipitations soient inférieures à la normale et les températures supérieures à la normale. Si tel est le cas, cela ne fera qu'exacerber une crise de l'eau déjà très grave. L'équation est simple. Lorsque des personnes boivent la même eau contaminée

que celle qu'elles utilisent pour irriguer leurs cultures et lorsqu'elles n'ont pas suffisamment d'eau pour avoir une bonne hygiène, les maladies véhiculées par l'eau se propagent, et ainsi, les personnes, en particulier les enfants, tombent malades et parfois, meurent. Le plan de lutte contre le choléra, qui porte sur une période de trois mois et qui est coordonné par l'ONU, requiert un financement d'un peu plus de 34 millions de dollars pour apporter une assistance à 162 000 personnes en matière de services de santé et à 5 millions de personnes pour ce qui est de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Nos deux fonds communs, le Fonds humanitaire pour la Syrie et le Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie, mettront environ 10 millions de dollars à la disposition de nos partenaires dans tout le pays. Nous sommes reconnaissants aux donateurs qui se sont engagés à apporter un appui supplémentaire à la lutte contre le choléra, mais il faut faire beaucoup plus. Il est aussi indispensable que les donateurs traduisent leurs généreuses annonces de contributions en déboursements rapides de fonds.

Les pénuries d'eau ont également eu des répercussions sur les cultures et les moyens de subsistance des agriculteurs, entraînant une hausse des prix et rendant la nourriture encore plus inaccessible pour des millions de personnes. La récolte de blé en Syrie a chuté à des niveaux inédits depuis le début de la crise, après deux saisons consécutives de conditions de sécheresse. L'insécurité alimentaire devient incontrôlable et les taux de malnutrition augmentent. Les Syriens ne peuvent désormais plus se permettre que 15 % de la nourriture qu'ils pouvaient acheter il y a seulement trois ans. La non-disponibilité d'eau fait que les communautés touchées, et en particulier les femmes et les filles, sont plus exposées à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

Nous sommes à quelques semaines seulement du début de l'hiver en Syrie, et nous assisterons bientôt à un scénario tristement familier. Des tempêtes de neige, des températures inférieures à zéro, des vents violents, des pluies et des inondations sont attendus prochainement. Au cours des 10 dernières années, nous avons vu, année après année, ce que cela signifiait pour les familles vivant dans des tentes et des abris de fortune. Nous avons par ailleurs constaté qu'en raison des graves pénuries de carburant et d'électricité, il est très difficile pour les familles de se chauffer et pour les services essentiels de continuer de fonctionner. Cette année, le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance en termes de préparation aux conditions hivernales a augmenté de 30 % dans tout le pays par rapport à l'année précédente.

Dans le nord-ouest, quelque 2 millions de personnes comptent sur cette assistance hivernale pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. La plupart sont des femmes et des enfants qui vivent dans des camps avec un accès limité, voire inexistant, au chauffage, à l'électricité, à l'eau, ou encore aux systèmes d'évacuation des eaux usées. Les partenaires humanitaires ont lancé des opérations de préparation à la saison hivernale, mais les financements qui sont alloués à ces activités demeurent très insuffisants, les abris et les produits non alimentaires n'étant financés qu'à hauteur de 10%. Si ce déficit n'est pas comblé, les familles ne pourront pas recevoir les combustibles de chauffage, les couvertures et les vêtements d'hiver dont elles ont désespérément besoin pour se réchauffer.

L'ONU et ses partenaires continueront d'apporter une aide vitale, comme des denrées alimentaires, de l'eau et des services de santé et de protection, à des millions de personnes dans toute la Syrie. Les activités de relèvement rapide et de subsistance étant un pilier fondamental de l'action humanitaire, nous ne nous contentons pas de fournir une assistance vitale. Nous appuyons la réparation et la rénovation des services civils critiques et de base. Nous facilitons l'accès à l'électricité, nous procédons à l'enlèvement des débris et des déchets solides, nous lançons des activités génératrices de revenus, nous proposons des formations professionnelles et qualifiantes et nous intervenons pour favoriser la cohésion sociale des communautés. Nous avons cependant besoin d'être épaulés dans deux domaines essentiels.

Premièrement, nous devons avoir accès à toutes les personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire. Il s'agit notamment de préserver l'accès à travers la frontière et d'améliorer l'accès à travers les lignes de front, conformément aux obligations de toutes les parties à un conflit armé au titre du droit international humanitaire. Le non-renouvellement de l'autorisation d'acheminer l'aide humanitaire à travers la frontière au plus fort de l'hiver et dans le contexte d'une lutte intensive contre le choléra pourrait interrompre l'accès à des millions de personnes dans le nord-ouest du pays, au moment où elles ont le plus besoin d'assistance. Dans le même temps, nous avons besoin de la facilitation et du soutien continus de toutes les parties pour améliorer l'accès à travers les lignes de front dans tout le pays. Dans le nord-ouest, la huitième mission à travers les lignes de front à Sarmada, dans la province d'Idlib, s'est achevée ce week-end. Le convoi interinstitutions a permis de fournir 503 tonnes de nourriture à plus de 56 000 personnes, ainsi que des

produits nutritionnels, des abris, de l'eau, des articles sanitaires, des trousseaux de santé et d'autres fournitures.

Deuxièmement, nous avons des besoins urgents de financement. Presque 11 mois se sont écoulés depuis le début de l'année, et notre appel humanitaire en faveur de la Syrie se heurte toujours à des problèmes considérables de financement. Nous devons de nouveau attirer l'attention du monde sur ce dont les femmes, les hommes et les enfants syriens ont le plus besoin : une aide immédiate, un relèvement rapide, ainsi que l'espoir d'une vie digne et d'un avenir meilleur. Et surtout, ils ont besoin de paix.

Le Président : Je remercie M^{me} Ghelani de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Reena Ghelani, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire en Syrie.

Nous sommes favorables à la promotion d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, avec le concours de l'ONU. Nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour s'acquitter du mandat qui lui a été confié en vertu de la résolution 2254 (2015). La Commission constitutionnelle est un élément clef de ce processus, car elle facilite un dialogue intersyrien direct sur la réforme constitutionnelle.

Les réunions du comité de rédaction de la Commission constitutionnelle sont actuellement suspendues, entre autres parce que Genève a perdu le statut de cadre véritablement neutre en raison de l'appui de la Suisse aux sanctions antirusse et antisyriennes. Nous espérons que ce problème sera réglé soit en choisissant un autre lieu, soit en obtenant de la Suisse des garanties adéquates pour les représentants qu'elle accueille.

La situation en Syrie continue d'être une source de préoccupation. Outre les foyers de tension existants dans les territoires qui ne sont pas contrôlés par Damas, principalement Idlib et la zone située à l'est de l'Euphrate, la situation dans le nord du pays a également un effet déstabilisateur. Idlib est depuis longtemps devenue une enclave terroriste pour le groupe Hay'at Tahrir el-Cham. Les combattants ne se sont pas retirés de la

partie sud de la zone de désescalade, la route M4 n'a pas été débloquée, il n'y a pas de patrouilles conjointes et il n'y a pas de séparation entre les combattants modérés et les terroristes. L'appui apporté par les pays occidentaux aux terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham explique les récentes tentatives des terroristes d'étendre leur zone de contrôle au-delà d'Edleb.

Un grave problème subsiste : l'intention de Washington d'encourager le séparatisme kurde et d'approfondir le clivage territorial en Syrie en maintenant sa présence illégale dans la région à l'est de l'Euphrate et autour de Tanf. En outre, les Américains et leurs alliés favorisent la réinstallation de structures terroristes ainsi que les actes arbitraires de ces dernières dans les camps de réfugiés de Hol et de Roukban.

En ce qui concerne Roukban, dont les habitants ont récemment été une vive source de préoccupation pour nos collègues américains du Conseil, nous tenons à souligner ce qui suit. Au cours des neuf derniers mois, seuls 730 réfugiés ont pu quitter le camp pour rejoindre les zones contrôlées par le Gouvernement syrien. Les autres sont détenus contre leur gré par des groupes armés illégaux pro-américains. Selon nos informations, les victimes des combattants se voient refuser l'accès à l'aide humanitaire, aux médicaments et à l'éducation. Le commandement américain, démontrant son impuissance à fournir des garanties de sécurité sur le territoire qu'il contrôle, continue de bloquer l'arrivée d'une mission conjointe du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes et le contrôle des déplacements de réfugiés en République arabe syrienne et d'organisations humanitaires internationales pour procéder à une véritable évaluation de la situation dans le camp et évacuer les réfugiés restants. Les États-Unis, en tant que Puissance occupante, portent l'entière responsabilité des civils qui s'y trouvent.

Les attaques israéliennes constituent un autre facteur de déstabilisation en Syrie, avec leur violation systématique de l'espace aérien au-dessus de la Syrie et des pays arabes voisins, au cours desquelles des frappes sont effectuées contre des cibles civiles. Les Syriens ont lancé à plusieurs reprises des appels à cet égard au Secrétaire général et au Conseil de sécurité, en invoquant les nombreuses violations de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international humanitaire. Nous considérons qu'il est inacceptable de laisser ces lettres sans réponse, d'autant plus que sur d'autres sujets, le Secrétaire général exprime ses vues et ses observations de manière beaucoup plus active, parfois même sans

attendre que les États Membres de l'ONU expriment leurs positions.

Pour en revenir au sujet d'Edleb, nous nous félicitons de l'envoi récent d'un nouveau convoi humanitaire vers Sarmada à travers les lignes de front. Cependant, soyons honnêtes, il ne s'agit que du huitième convoi, et nous n'observons pas de volonté particulière d'augmenter l'aide humanitaire destinée aux régions de la Syrie contrôlées par les rebelles, en coopération avec le Gouvernement. Cette situation semble d'autant plus cynique que Damas délivre régulièrement les permis nécessaires. Il convient de noter que le Secrétariat et ceux qui prétendent que le niveau de sécurité est insuffisant dans la région réclament à cor et à cri un accès à travers les lignes de front dans d'autres pays, où l'intensité des hostilités rend ces opérations beaucoup plus risquées pour la sécurité des travailleurs humanitaires. Nous considérons qu'il s'agit d'une nouvelle manifestation de la politique de deux poids, deux mesures.

Dans l'ensemble, la situation socioéconomique et humanitaire en Syrie continue de se détériorer, principalement dans les territoires contrôlés par le Gouvernement, où vit 67 % de la population. En fait, une grande partie de la population vivant dans ces territoires doit se battre pour survivre. La principale cause de cette situation, ce ne sont pas les actions des autorités syriennes, mais les conséquences des sanctions imposées par les États-Unis et l'Union européenne, combinées à de nouveaux défis, tels que la pandémie, la crise alimentaire et un nombre croissant de cas de choléra.

Les institutions spécialisées de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge manquent chroniquement de fonds pour apporter une aide urgente à toutes les personnes qui en ont besoin. Le plan d'aide humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 25 %. Les donateurs occidentaux, États-Unis en tête, ne font que déclarer leur générosité, mais en réalité ils pillent les ressources naturelles syriennes. Selon les estimations du Ministère syrien du pétrole et des ressources naturelles, les pertes subies par le secteur de l'énergie du pays du fait des agissements des États-Unis et de l'administration kurde s'élèvent à plus de 107 milliards de dollars, en raison notamment des activités de sociétés américaines comme Delta Crescent Energy, ainsi que des conséquences de la loi César.

À cet égard, nous attachons une grande importance à l'examen régulier de l'action humanitaire internationale en Syrie dans le cadre du dialogue interactif informel visant à assurer la mise en œuvre de la

résolution 2642 (2022). C'est important non seulement pour prendre une décision consciente et éclairée sur sa prorogation en janvier 2023, mais aussi pour créer les conditions de base nécessaires, entre autres, au retour des réfugiés syriens. Pour le Liban voisin, continuer d'accueillir des Syriens sur son territoire est déjà devenu une charge insupportable. Les autorités du pays le disent ouvertement, mais aucun de nos partenaires occidentaux ne s'intéresse à la quête d'une solution au problème de fond ni ne propose d'autres options pour permettre à la population de retrouver une vie normale. Les travailleurs humanitaires observent passivement, craignant de provoquer la colère de l'Occident s'ils mènent des actions ou des initiatives qui vont à l'encontre des positions politiques de capitales occidentales bien connues.

Le problème des réfugiés doit être résolu de toute urgence. Fin septembre, un bateau parti de Tripoli a chaviré et coulé. Selon différentes sources, 120 à 150 réfugiés syriens en route vers l'Europe se trouvaient à son bord. Une centaine de personnes sont mortes et les survivants ont été pris en charge. Les navires de la flotte russe en Méditerranée ont participé à l'opération de sauvetage. De telles tragédies touchant des réfugiés sont un autre sinistre signal d'alarme pour nous tous.

Pour notre part, nous faisons tout ce que nous pouvons, en étroite collaboration avec Damas, pour rectifier la situation humanitaire sur le terrain. Grâce à ces efforts, plus de 2 millions de citoyens syriens sont rentrés chez eux à ce jour. Parmi eux, on compte plus de 1 375 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus d'un million de réfugiés. Depuis 2018, nous avons réparé et mis en service plus de 22 000 installations industrielles et d'importance sociale dans différentes régions du pays, et des travaux de construction sont en cours dans plus de 4 100 installations supplémentaires.

Rien que le mois dernier, 11 nouvelles coopératives agricoles ont été créées dans les provinces d'Alep, de Lattaquié, de Tartous, de Deraa et de Soueïda, pour aider les agriculteurs. Des programmes de prêts à conditions favorables ont été lancés dans le pays, et la principale station d'irrigation a été mise en service dans la province de Deïr el-Zor, permettant l'exploitation d'environ 7 500 hectares de terres agricoles. En outre, la construction de 921 propriétés résidentielles est en cours d'achèvement dans les provinces de Damas, Deïr el-Zor et Homs. Ces unités de logement sont destinées à être données aux réfugiés et aux personnes déplacées.

En outre, nous nous efforçons de préserver le patrimoine culturel et historique de la Syrie. Grâce aux

efforts des représentants du Centre d'archéologie de sauvetage de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de l'Académie des sciences de Russie et de la Direction générale des antiquités et des musées de Syrie, la première étape de la restauration de l'arc de triomphe de Palmyre a été achevée. Dans le cadre de ce projet, des experts russes et syriens mènent à bien une série d'activités visant à apporter une réponse post-traumatique, à mener des recherches archéologiques approfondies sur le site de l'arc et à travailler à sa restauration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Ghelani de leurs exposés instructifs qui donnent à réfléchir.

Nous sommes profondément troublés par la reprise et l'intensification des combats dans le nord-ouest. La violence met en danger les civils et fait obstacle à l'acheminement de l'aide humanitaire, aggravant une situation déjà difficile et créant des conditions qui pourraient conduire à des déplacements importants. L'organisation Hay'at Tahrir el-Cham, qui a été qualifiée de groupe terroriste, doit mettre fin à ses actes de surenchère dans la région. Le peuple syrien a suffisamment souffert, et ce nouveau cycle de violence ne fait qu'exacerber les conditions sur le terrain.

Comme nous l'ont dit l'ONU et ses partenaires, l'épidémie galopante de choléra reflète la situation humanitaire qui ne cesse de s'aggraver. C'est maintenant qu'il faut intensifier notre aide au peuple syrien, avant que l'épidémie échappe à tout contrôle. Pour notre part, nous avons financé les premiers secours dans tout le pays afin de leur permettre de fournir des soins médicaux, de l'aide à la nutrition et de l'eau propre. Ces efforts sont indispensables pour sauver des vies et empêcher que l'infection continue de se propager. Par ailleurs, nous sommes également fiers d'appuyer des projets humanitaires de relèvement rapide qui remettent en état les systèmes d'eau communautaires, ce qui est impératif pour prévenir de futures épidémies.

Cela étant, compte tenu des milliers de cas suspects et d'un nombre de morts croissant, la situation ne fera qu'empirer si les acteurs humanitaires ne se voient pas accorder un accès sans entrave. Le renouvellement et l'élargissement de l'opération transfrontière de l'ONU, en janvier, sont cruciaux pour cet effort. Certes, l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front a enregistré des progrès notables, mais le mécanisme transfrontière est en réalité le seul à pouvoir garantir que des millions de personnes dans le nord-ouest de la

Syrie recevront l'aide dont elles auront besoin cet hiver, et au-delà.

La décision de la Russie d'empêcher que le mandat transfrontière soit prorogé de 12 mois est lourde de conséquences sur le terrain. Cette opération humanitaire compte parmi les plus importantes et les plus complexes au monde. Or le Conseil n'a pas été en mesure de donner aux agents humanitaires des Nations Unies ce dont ils ont le plus besoin pour réussir : une résolution énonçant un mandat qui, au lieu de privilégier de cruels calculs politiques, donne la priorité aux besoins humanitaires du peuple syrien.

L'incertitude règne au-delà de janvier, aussi l'ONU a-t-elle du mal à recruter du personnel pour cette mission. L'approvisionnement est compromis, car ce sont des commandes qui doivent être passées des mois à l'avance. Les travailleurs humanitaires passent leur temps à se préoccuper de plans d'urgence plutôt qu'à étudier comment lancer des interventions plus robustes, notamment de relèvement rapide.

Comme nous l'avons lu et entendu à maintes reprises – que ce soit au Conseil de sécurité, dans les rapports de l'ONU, de la bouche des organisations non gouvernementales (ONG) ou durant le dialogue interactif informel de septembre –, l'opération de l'ONU est transparente, efficace et apolitique. Elle achemine une assistance en fonction des besoins, et c'est tout. Dans la perspective de janvier, nous devons nous concentrer sur le renouvellement de ce mandat qui sauve des vies.

Outre nos efforts pour répondre aux besoins immédiats du peuple syrien, nous devons également continuer de nous employer à trouver une solution politique de long terme. Les États-Unis appuient pleinement les efforts que déploie l'Envoyé spécial Pedersen pour relancer la Commission constitutionnelle et prendre d'autres mesures propres à atteindre les objectifs énoncés à la résolution 2254 (2015). Il est impératif que le régime d'Al-Assad prenne des mesures réelles pour faire la preuve de son attachement au processus politique. Il s'agit par exemple de fournir des informations sur les quelque 130 000 Syriens détenus arbitrairement ou victimes de disparition forcée.

La décence la plus élémentaire exige que le Gouvernement fournisse aux familles qui ont été laissées dans l'ignorance un minimum d'informations sur l'emplacement et l'état général des détenus. Toutes essentielles qu'elles soient, ces informations seront toutefois loin de suffire. Il faut, en plus de fournir

des informations aux familles des victimes, engager d'autres efforts en parallèle. Nous appelons le régime et toutes les parties au conflit à libérer immédiatement et humainement toutes les personnes détenues injustement, à faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues ou disparues de force, et à apporter un soutien aux familles des victimes.

Les États-Unis sont pleinement favorables à la création d'une entité autonome dotée d'un mandat humanitaire et exclusivement chargée d'élucider le sort de toutes les personnes disparues en Syrie, qu'elles aient disparu aux mains du régime d'Al-Assad, de Daech ou d'autres parties au conflit. Il est impératif, pour parvenir à une paix stable, juste et durable en Syrie, de confirmer l'emplacement et le statut des milliers de Syriens disparus et de libérer les personnes détenues arbitrairement. Nous sommes convaincus que cette nouvelle entité jouera un rôle crucial dans cet effort.

Comme l'énonce le Secrétaire général dans son récent rapport (A/76/890), bien qu'un éventail d'entités se consacre à divers aspects de cet important dossier, aucune n'est explicitement et exclusivement chargée de la question des personnes détenues ou disparues, ou de mener des enquêtes à ce sujet. Nous sommes solidaires des défenseurs des droits humains, des personnes rescapées et des familles de Syrie qui travaillent sur ce dossier. Nous attendons avec intérêt de continuer de les appuyer, ainsi que la société civile syrienne, l'ONU et les ONG concernées, dans le but de progresser concrètement vers la mise en place d'un nouveau mécanisme. Presque toutes les familles syriennes ont été traumatisées par la disparition d'un être cher, et il nous incombe à tous de faire ce qu'il faut pour ces familles et les personnes qui sont toujours détenues.

Si on me le permet, je voudrais répondre à certains commentaires du représentant de la Fédération de Russie. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, la présence des États-Unis en Syrie n'a pas d'autre but que de permettre la campagne en cours contre Daech. Nous sommes déterminés à maintenir notre présence limitée dans le nord-est de la Syrie, car elle s'inscrit dans une stratégie globale visant à venir à bout de Daech et d'Al-Qaida, en œuvrant avec les Forces démocratiques syriennes (FDS) et d'autres partenaires locaux, à leurs côtés et par leur intermédiaire. Quant au pétrole syrien, il est pour le peuple syrien. Les États-Unis ne détiennent aucune de ces ressources, pas plus qu'ils ne les contrôlent ou les gèrent, et ce n'est pas dans leur intention de changer cette situation. Dans le cadre des efforts déployés

pour triompher de Daech, les FDS continueront, dans le nord-est de la Syrie, d'empêcher Daech d'avoir accès aux recettes pétrolières et gazières dont il se servait auparavant pour financer sa campagne de terreur.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je prononce cette déclaration au nom des corédactrices chargés du dossier humanitaire syrien, la Norvège et l'Irlande. Je remercie la Directrice Ghelani de son exposé aujourd'hui.

Rien que durant la période considérée, 92 civils, dont 35 enfants, ont été tués du fait des hostilités. Prenons le temps d'y réfléchir. Trente-cinq enfants ont été tués ces 60 derniers jours en Syrie, 35 jeunes vies fauchées. Il est inacceptable que de nombreuses attaques semblent viser les civils ou soient menées à proximité de lieux à caractère civil.

En outre, nous sommes vivement préoccupés par l'augmentation marquée du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans le cadre du conflit armé. Nous appelons toutes les parties à ouvrir le dialogue avec l'ONU afin de signer et d'appliquer des plans d'action propres à renforcer la protection des enfants.

Nous appelons une fois de plus toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, notamment l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour éviter de causer des préjudices aux civils et aux infrastructures civiles. Nous appelons également tous les États ayant une influence sur les parties au conflit à prendre sans attendre toutes les mesures pouvant conduire à une protection et une sécurité accrues pour la population civile en Syrie.

Des cas de choléra ont été confirmés dans toutes les provinces de Syrie : c'est donc un défi de plus lancé à un système de santé déjà exsangue après plus de 11 ans de conflit. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires pour faire face à cette épidémie, qui met en évidence les difficultés posées par les graves pénuries d'eau subies dans toute la Syrie.

Non seulement les pénuries d'eau menacent désormais des vies, mais elles risquent également d'exacerber une crise alimentaire et de protection déjà extrêmement grave. Le manque d'eau disponible accentue gravement la vulnérabilité des communautés concernées. Les niveaux d'insécurité alimentaire aiguë et grave sont tout simplement stupéfiants. Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/775), les Syriens ne peuvent plus se permettre qu'un sixième de la nourriture qu'ils pouvaient acheter en 2019.

Les mécanismes d'adaptation négatifs, qui touchent particulièrement les femmes et les enfants, sont toujours plus nombreux. Pour contribuer à subvenir aux besoins de leur famille, les enfants sont déscolarisés, forcés de travailler ou contraints à un mariage précoce. Les taux de suicide sont en hausse chez les jeunes femmes et les filles. Les effets délétères de près de 12 années de conflit les dépossèdent de leur avenir.

Les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi élevés. Les Syriens vont à nouveau être confrontés à un hiver rigoureux. Six millions de personnes ont besoin d'une aide hivernale, soit 30 % de plus que l'an dernier. Nous savons que l'hiver va menacer la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants syriens.

Du fait de la flambée des prix du carburant, les familles seront une fois de plus obligées de choisir entre se chauffer et manger. Beaucoup vivent dans de vieilles tentes surpeuplées, exposées aux intempéries. Elles ont de toute urgence besoin de notre aide.

L'aide au relèvement rapide permet de transformer des vies et de renforcer la résilience, qu'il s'agisse de réhabiliter les hôpitaux, les boulangeries, les systèmes d'eau ou les salles de classe, ou d'installer des panneaux solaires. Depuis janvier, plus de 8 millions de Syriens ont bénéficié, directement ou indirectement, de projets de relèvement rapide mis en œuvre dans toutes les provinces du pays. Plus de 40 % des projets qui avaient été financés avant la fin du mois d'août contribuent à la fourniture d'électricité nécessaire pour assurer les besoins de base ou l'approvisionnement des ménages en électricité.

La Norvège et l'Irlande sont très favorables à ce que tous les modes de transport soient utilisés pour faire en sorte que l'aide parvienne aux nombreux Syriens dans le besoin dans tout le pays. Nous nous félicitons qu'un huitième convoi ait été acheminé à travers les lignes de front. Les efforts de l'ONU et des partenaires humanitaires dans ce domaine sont manifestes, et nous encourageons à les poursuivre.

L'ONU ne peut pas accroître d'elle-même le rythme des livraisons par les lignes de front. Nous appelons donc toutes les parties à les appuyer, notamment en fournissant des garanties de sécurité en temps voulu. L'opération transfrontière reste une bouée de sauvetage absolument essentielle, que rien ne peut actuellement remplacer. Il est impératif que les membres du Conseil s'emploient ensemble à confirmer la poursuite de l'opération hautement surveillée de Bal el-Haoua. Je

réaffirme l'engagement de la Norvège et de l'Irlande à aider le peuple syrien. Nos efforts collectifs au Conseil doivent lui être consacrés, de sorte qu'il puisse espérer un avenir meilleur.

Je vais maintenant aborder la situation politique au nom de l'Irlande. Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen pour le compte rendu de son récent déplacement et pour la poursuite de ses efforts en faveur de mesures de confiance progressives. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont accepté de s'engager dans ce processus, mais tel n'est toujours pas le cas de Damas et de ses alliés, malgré les appels répétés de l'Irlande et d'autres. L'Irlande appelle à l'apaisement des tensions et des hostilités entre les parties belligérantes dans toute la Syrie. Nous leur demandons de faire preuve de la plus grande retenue pour épargner de nouvelles horreurs aux civils. Il faut un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015).

Seule une solution politique peut apporter la stabilité et la sécurité dont le peuple syrien a besoin. L'Irlande appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour régler les problèmes qui empêchent la tenue d'une neuvième session de la Commission constitutionnelle à Genève. Nous appelons Damas à s'engager complètement et sincèrement et répétons que la Commission doit se réunir à Genève. La prochaine constitution et le processus politique connexe devront être parfaitement inclusifs et bénéficier de la participation pleine, égale et véritable des femmes.

L'Irlande appelle une fois de plus Damas à la transparence sur la libération des personnes arbitrairement détenues, et en particulier sur la mise en œuvre du décret d'amnistie annoncé en avril. Le rapport du Secrétaire général (S/2022/775) établit que des prisonniers meurent en détention de causes prétendument naturelles, et que leurs familles n'ont pas la possibilité de contester la cause du décès ni même de savoir où se trouve le corps de leur parent, ce qui est inadmissible. L'arrestation arbitraire de 19 civils durant la période à l'examen, si l'on en croit les informations reçues à ce sujet, est très préoccupante. L'Irlande remercie le Secrétariat pour l'étude du Secrétaire général sur les personnes disparues en Syrie (voir A/76/890) et appelle la communauté internationale à appuyer un processus qui permette aux familles syriennes de trouver des réponses sur le sort des êtres qui leur sont chers.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Geir Pedersen et M^{me} Reena

Ghelani de leurs exposés très complets de ce jour. Nous apprécions beaucoup leurs efforts sur ce dossier.

Malgré l'évolution en cours des conditions de sécurité et de la situation humanitaire en Syrie, il est regrettable que le dossier syrien ne suscite pas plus l'attention sur la scène internationale. Les efforts diplomatiques visant à trouver une solution pour mettre fin à la crise se relâchent également. Par conséquent, nous souhaitons rappeler à tous que le dossier syrien n'est pas moins important que les autres dossiers qui figurent à notre ordre du jour. Les conditions de vie des Syriens sont parmi les pires au monde. Ils méritent notre attention et notre intérêt, de la même façon que les autres peuples touchés par un conflit.

Nous ne pourrions pas de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique si l'action internationale ne se concentre pas sur la réalisation de cet objectif. Nous apprécions à cet égard que l'Envoyé spécial tente constamment, dans ses échanges avec les parties syriennes, de trouver une solution à la crise, et nous insistons sur la nécessité de faire participer les femmes à ces efforts. Il faut également sortir de l'impasse qui paralyse les travaux de la Commission constitutionnelle depuis plusieurs mois, car la Commission est la seule plateforme où tenir un dialogue constructif, dirigé et contrôlé par les Syriens, afin de faire avancer le processus politique sans ingérence étrangère ni diktat de l'extérieur. Cela ne s'applique pas uniquement aux questions logistiques ; il faut aussi un calendrier clair et un plan convenu pour les prochaines étapes sur le volet constitutionnel. Les Émirats arabes unis continueront de rejeter l'ingérence étrangère dans les affaires de la Syrie et de réitérer leurs appels à ce qu'elle cesse afin de préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

La situation en matière de sécurité ne s'améliorera pas sans efforts pour remédier au chaos dont Daech et d'autres groupes tirent profit pour lancer des attaques contre le territoire syrien. Ce que M. Pedersen nous a dit au sujet des caches d'armes de Daech est inquiétant, tout comme le fait que Daech extorque et pille des populations locales dans l'est de la province de Deir el-Zor afin de financer ses activités terroristes. Des informations préoccupantes au sujet d'autres groupes qui ont pris le contrôle d'un certain nombre de zones syriennes situées dans le nord d'Alep nous parviennent également depuis quelques semaines. Nous exigeons le retrait de ces groupes et la fin de toutes les hostilités dans le nord de la Syrie, pour assurer la protection des vies civiles.

Les faits nouveaux que je viens de mentionner illustrent les menaces persistantes que ces groupes font peser sur la sécurité et la stabilité à la fois de la Syrie et de la région dans son ensemble et les répercussions à long terme de leur matérialisation. Ces situations doivent être traitées, et non ignorées. Nous réaffirmons ici que la sûreté et la stabilité de la Syrie sont indissociables de la sûreté et de la stabilité de la région.

L'aggravation des conditions humanitaires et la régression économique en Syrie ne s'inverseront pas à moins que l'on trouve des solutions durables qui aillent au-delà de mesures provisoires et limitées. Pour cela, il faut que les efforts internationaux se concentrent sur le relèvement rapide et la reconstruction. Nous notons également que la situation humanitaire se fait plus dangereuse à cause de la flambée de choléra dans l'ensemble des provinces syriennes. En outre, l'inquiétude monte au sujet de la surpopulation dans les camps de déplacés, qui souffrent en particulier d'un manque d'eau potable. À cet égard, nous félicitons l'ONU d'avoir élaboré un plan de réponse à cette épidémie.

Nous soulignons aussi la nécessité d'offrir les conditions de sécurité requises pour permettre le passage des convois humanitaires en route vers leur destination afin d'assurer la livraison sans entrave et impartiale de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin partout en Syrie, y compris les femmes et les filles. À cet égard, nous nous félicitons que le Programme alimentaire mondial ait pu récemment acheminer les septième et huitième convois dans le nord-ouest de la Syrie et y distribuer des denrées alimentaires.

Pour terminer, je tiens à dire que chaque jour qui passe sans que l'on trouve de solution pacifique est un jour qui s'ajoute à la souffrance du peuple syrien. Nous devons donc rétablir la dynamique internationale pour sortir de l'impasse sur le volet politique.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Directrice Ghelani de leurs exposés et souhaite la bienvenue à la séance de ce jour aux délégations syrienne, iranienne et turque.

Le Mexique déplore les affrontements armés qui continuent d'affecter le quotidien des civils dans des régions comme Afrin, Edleb et Raqqa. Nous déplorons les attaques qui ont touché cinq camps de déplacés à Bab el-Haoua, ainsi que celles perpétrées à proximité d'écoles et d'installations de santé. Nous réaffirmons que

toutes les parties au conflit doivent respecter les règles du droit international humanitaire, sans exception.

Nous appelons les parties à s'entendre sur un cessez-le-feu à l'échelle nationale afin de mettre un terme à la souffrance de la population civile et de créer les conditions d'une reprise du processus politique. Nous espérons que l'organe restreint de la Commission constitutionnelle pourra tenir sa neuvième session avant la fin de l'année.

Le Mexique a bon espoir que les récents entretiens de l'Envoyé spécial avec le Ministre syrien des affaires étrangères et des expatriés, ainsi qu'avec le Président du Conseil national syrien, contribueront à faire avancer progressivement les discussions et à améliorer la confiance entre les parties.

Bien que l'application de l'amnistie générale décrétée en avril n'ait jusqu'à présent abouti qu'à un nombre limité de libérations, elle peut aider à créer de meilleures conditions pour le dialogue. Nous appuyons donc l'Envoyé spécial dans la suite qu'il s'efforce d'y donner.

Nous exhortons les autorités syriennes à prendre des mesures concrètes en faveur de la réconciliation nationale, y compris en clarifiant la situation des personnes disparues et en assurant un accès sans entrave des organismes humanitaires aux centres de détention.

Alors que les besoins humanitaires continuent d'augmenter, l'accès à l'aide humanitaire est une priorité. C'est pourquoi les événements survenus au camp de Hol sont inquiétants, car l'insécurité a contraint certaines organisations à suspendre temporairement leurs services, ce qui a perturbé tout particulièrement les services d'éducation et de santé.

L'augmentation du nombre de cas de choléra a aggravé la situation humanitaire. Les 14 provinces du pays sont déjà en situation d'urgence. Outre la riposte médicale qui est nécessaire, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est indispensable pour lutter contre de telles épidémies. Par conséquent, la production d'électricité et les projets de relèvement rapide sont essentiels.

Avec l'arrivée de l'hiver, il y aura de nouveaux défis en matière d'énergie et de disponibilité des vivres et des services d'assainissement, ce qui augmentera la dépendance de la population à l'égard de l'aide humanitaire, qui est essentielle pour plus de six millions de personnes en situation d'extrême vulnérabilité,

notamment les personnes déplacées, les personnes âgées, les femmes et les enfants.

Enfin, l'entrée du huitième convoi à travers les lignes de front dans le nord-ouest du pays, le week-end dernier, bénéficiera à 56 000 personnes. C'est un pas dans la bonne direction, même si cela est clairement insuffisant pour satisfaire tous les besoins des quelque 2,4 millions de personnes qui bénéficient d'une aide via le point de passage de Bab el-Haoua. C'est pourquoi nous insistons de nouveau sur la nécessité de proroger cette autorisation.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration sur la situation politique en Syrie à titre national.

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. La Norvège continue de lui apporter son plein appui, ainsi qu'à son équipe. Nous nous félicitons d'apprendre qu'il a poursuivi ses consultations avec les acteurs concernés au sujet de l'approche progressive. La Norvège partage son point de vue selon lequel il existe des domaines d'intérêt commun où il est possible de trouver un terrain d'entente, et il est manifestement urgent de mettre en œuvre des mesures de renforcement de la confiance pour faire avancer le processus politique.

Je pense notamment aux progrès relatifs aux personnes portées disparues ou détenues arbitrairement en Syrie. Des progrès ont été réalisés suite à l'amnistie annoncée par les autorités syriennes. Néanmoins, les autorités syriennes doivent redoubler d'efforts pour appliquer cette amnistie.

S'agissant de la Commission constitutionnelle, la Norvège continuera d'exhorter les parties à retourner à la table des négociations et de contribuer de manière constructive au processus en cours.

Nous sommes préoccupés par les violences survenues récemment dans le nord de la Syrie, notamment à Edleb. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 92 civils ont été tués en août et en septembre, comme l'a indiqué également la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je tiens à souligner une fois de plus la nécessité d'un cessez-le-feu national et à rappeler aux parties l'obligation qui leur incombe de protéger les civils et les infrastructures civiles.

L'absence de progrès vers une solution politique a également une incidence négative sur la situation

socioéconomique. Nous sommes préoccupés par l'absence de perspectives économiques, la fuite persistante des cerveaux, l'augmentation du recrutement et de l'utilisation d'enfants par les forces et groupes armés et la contrebande de drogues. Ces tendances négatives doivent être inversées.

Pour terminer, nous nous félicitons de la réunion du Comité consultatif des femmes syriennes qui s'est tenue ce mois-ci et de son dialogue étroit avec l'Envoyé spécial. Ce groupe joue un rôle essentiel en apportant des perspectives et des contributions cruciales au processus politique et aux activités de l'ONU. C'est un plaisir d'appuyer son action importante.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie M. Pedersen et M^{me} Ghelani de leurs exposés.

Alors que plus de la moitié de la population a besoin d'une assistance vitale et en l'absence d'une solution politique à l'horizon, on ne peut que convenir de l'importance pour le Conseil de sécurité de rester saisi de la question concernant la Syrie. L'épidémie de choléra n'est qu'une autre conséquence de la situation précaire qui règne dans le pays, après 11 longues années de conflit. Si rien n'est fait pour changer la situation sur le terrain, de nouvelles crises humanitaires éclateront.

Nous avons appris avec satisfaction que les activités de relèvement rapide se sont intensifiées et que 151 des 350 projets en cours ont contribué à la fourniture d'électricité pour étayer les services de base et l'alimentation des ménages en courant. Cependant, sans un cessez-le-feu, il ne sera pas possible de garantir la pérennité de ces projets de relèvement rapide.

Nous restons très préoccupés par les conséquences de l'intervention étrangère en Syrie. Comme le conclut le rapport du Secrétaire général (S/2022/775), la fréquence des attaques contre les civils dénote bien le manque de respect général manifesté par toutes les parties à l'égard du droit international humanitaire. Il faut également s'attaquer à la menace constante du terrorisme en tant que menace collective, avec la coopération de toutes les parties.

L'hiver en Syrie approche, de même que l'expiration de l'autorisation relative aux opérations transfrontières au titre de la résolution 2462 (2019). Dans moins de trois mois, nous devons nous prononcer sur la suite à donner à ce dossier. Tout en poursuivant une véritable approche humanitaire et dépolitisée, nous devons commencer à collaborer pour trouver un

terrain d'entente sur la prorogation de ce mandat. Les chiffres montrent que, bien que les opérations transfrontières étaient initialement censées être un dispositif temporaire, elles constituent toujours le pilier de l'aide humanitaire fournie en Syrie. Le nombre d'opérations à travers la ligne de front a légèrement augmenté, mais il est encore loin d'atteindre l'objectif visant à remplacer les opérations transfrontières.

Le Brésil a soutenu l'idée d'un nouveau débat sur la Syrie comme une occasion d'analyser en profondeur les mesures que nous pouvons prendre pour débloquer le débat sur la fourniture d'une aide humanitaire à ce pays. Le prochain dialogue informel devrait être l'occasion de mener des discussions plus transparentes sur les défis qui nous attendent, notamment l'incidence humanitaire des sanctions. Dans son rapport, le Secrétaire général nous rappelle que, dès mars 2020, il a appelé à la levée des sanctions qui étaient à même d'entraver l'accès de la population syrienne aux articles sanitaires essentiels et aux denrées alimentaires. Le Brésil reprend à son compte son message qui encourage toutes les parties concernées à trouver les moyens de relever les difficultés à cet égard et d'aider les acteurs humanitaires à avoir un accès adéquat et fiable à des services financiers.

La situation humanitaire dans les camps en Syrie est désastreuse, un grand nombre de femmes et d'enfants ayant besoin d'aide. Le Brésil partage l'opinion du Secrétaire général, à savoir que le maintien de la privation arbitraire de liberté de nombreuses personnes dans les camps, y compris des enfants, sur la base de liens non confirmés avec des groupes terroristes, demeure une préoccupation majeure en matière de droits humains. Par ailleurs, la fourniture d'informations sur le sort des personnes portées disparues doit être considérée comme une priorité.

La semaine dernière, nous avons tenu un débat public sur la résilience des femmes dans les situations de conflit armé (voir S/PV.9158). Les Syriennes continuent d'être touchées par la crise de manière disproportionnée, notamment par la violence fondée sur le genre, les mariages précoces, les mariages forcés et l'accès restreint aux moyens de subsistance. Le Brésil appelle le Conseil à s'engager à garantir le plein accès des filles et des femmes à l'éducation et au marché du travail, en soulignant que leur autonomisation et leur protection ne sont pas seulement un devoir moral et éthique, mais aussi une nécessité pour parvenir à la prospérité économique.

Pour terminer, je voudrais souligner que le faible niveau de financement des interventions humanitaires

en Syrie est également un signe de la lassitude des donateurs qui financent l'aide humanitaire au niveau international, étant donné que des crises graves sévissent sur plusieurs fronts. Le peuple syrien ne veut pas dépendre éternellement de l'aide humanitaire, dans son pays ou à l'étranger. Il est essentiel de donner la priorité aux besoins des civils dans le cadre des efforts sincères visant à trouver une solution viable à ce terrible conflit.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Geir Pedersen et Reena Ghelani pour leurs interventions.

Nous le disons chaque mois, la guerre n'est pas finie en Syrie. Les affrontements des dernières semaines dans le nord-ouest de la Syrie en sont encore la preuve. Une soixantaine de personnes, dont une dizaine de civils, auraient perdu la vie dans ces combats, tandis que 6 000 civils ont fui à l'arrivée des troupes de Hay'at Tahrir el-Cham, groupe terroriste, dans la ville d'Afrin et dans ses environs. Le régime et ses alliés jouent clairement la carte du pourrissement. Ce faisant, ils continuent de faire le jeu des groupes terroristes et de prendre en otage le peuple syrien, qui aspire depuis des années à une paix durable. Et nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu national.

Les travaux de la Commission constitutionnelle doivent reprendre à Genève, comme agréé par les parties syriennes dans les termes de référence. La Russie doit cesser de prendre ce processus en otage. Et par ailleurs, la France réitère son soutien à l'approche progressive de l'Envoyé spécial. Pour que cette approche puisse porter ses fruits, toutes les parties doivent s'y engager de bonne foi, et le régime en premier lieu. C'est un leurre de croire que la force peut être un plan de paix. Seules les conditions définies par la résolution 2254 (2015), adoptée à l'unanimité, permettront d'ouvrir la voie à une paix durable fondée sur un processus politique tangible.

La population civile continue de subir les conséquences de la guerre. À l'approche de l'hiver et face à la propagation de l'épidémie de choléra, les préoccupations sont nombreuses pour pouvoir venir en aide à des millions de personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire. L'Organisation des Nations Unies estime que cela représente une hausse de 30 % des besoins par rapport à 2021. Et il est essentiel que le mécanisme transfrontalier puisse être renouvelé pour au moins 12 mois. Nous le savons, l'incertitude qui pèse sur les acteurs humanitaires entrave leur action pour sauver des vies.

Les pays voisins de la Syrie ont consenti un effort important en accueillant les réfugiés syriens sur leur

territoire. La communauté internationale les épaula depuis le début du conflit. Et ainsi, l'Europe et ses États membres ont alloué 25 milliards d'euros en réponse aux conséquences de la crise syrienne au cours de la dernière décennie. Nous sommes convaincus que l'avenir des Syriens est en Syrie. Cependant, seuls 1,7 % des réfugiés de la région souhaitent rentrer en Syrie selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, faute de protection suffisante de leurs droits et de leur intégrité, et ce en dépit des difficultés socioéconomiques qu'ils rencontrent dans leurs pays d'accueil. Les conditions de sécurité ne sont en effet pas réunies, comme en ont témoigné de nombreux Syriens qui ont essayé de rentrer dans leur pays : arrestations arbitraires, torture, confiscations de biens immobiliers, conscription forcée, alors que le régime prétend que la guerre est finie. En maintenant les obstacles au retour, le régime procède au tri de ses ressortissants, poursuivant ainsi sa politique d'ingénierie démographique soigneusement mise à l'œuvre depuis le début du conflit.

Pour ces raisons, je le redis, les conditions pour un retour digne, sûr et volontaire ne sont pas réunies. Le régime peut seul lever les obstacles au retour. Et la France est mobilisée en soutien des pays voisins qui font face aux conséquences de cette crise. Dans ce contexte dramatique, la lutte contre l'impunité demeure notre priorité. La Syrie continue malheureusement d'enregistrer des bilans parmi les plus sombres de notre histoire : plus de 100 000 personnes disparues, c'est sans précédent. C'est la raison pour laquelle la France continuera sans relâche le combat en faveur de la lutte contre l'impunité.

Enfin, en l'absence de tout progrès sur le processus politique en Syrie, les positions françaises, comme européennes, sur la levée des sanctions, sur la normalisation et la reconstruction demeureront inchangées.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et M^{me} Ghelani de leurs exposés.

La situation n'a guère évolué en Syrie depuis notre dernière séance sur la question (voir S/PV.9130), si ce n'est la reprise et l'intensification des combats. Une catastrophe d'origine humaine est entrée dans sa deuxième décennie, accompagnée de destructions, d'une misère et d'une déshumanisation persistantes – l'œuvre odieuse d'un régime qui s'accroche au pouvoir en étouffant les aspirations du peuple syrien à vivre dignement dans son propre pays. L'incapacité du Conseil à agir prolonge cette brutalité et ces souffrances, mais cela

ne doit pas être une fatalité pour le peuple syrien ou le Conseil.

Dans précisément six jours, nous célébrerons le vingtième-deuxième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), la résolution historique sur les femmes et la paix et la sécurité. Mais il n'y a pas grand-chose à célébrer en Syrie, où la réalité est marquée par la persistance et l'intensification de l'oppression dont les femmes font l'objet. Cette oppression les a exposées à l'extrême pauvreté, à la malnutrition, aux détentions arbitraires, aux disparitions forcées, à la violence sexuelle et à la traite des personnes. En dépit de tout cela, malgré l'adversité et dans des circonstances périlleuses, les Syriennes refusent que le régime d'Al-Assad les relègue au rang de simples victimes. Elles ont payé un lourd tribut, mais elles résistent et continuent de tenir le coup face à d'énormes difficultés dans la gestion de leurs foyers et s'agissant de préserver leur rôle dans la vie publique et politique. Nous saluons les efforts que déploie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour ne jamais perdre de vue le sort et le rôle des femmes dans le contexte du conflit syrien, comme il l'a réaffirmé dans sa déclaration aujourd'hui, ainsi que pour veiller à ce qu'elles occupent la place légitime qui leur revient dans le processus politique afin de façonner conjointement l'avenir de la Syrie.

Sur le plan de la sécurité, la violence se poursuit sans relâche. Des luttes intestines agitent le nord et maintenant, comme d'autres orateurs l'ont mentionné, Hay'at Tahrir el-Cham – un groupe terroriste désigné comme tel par le Conseil de sécurité – étend ses activités et a pu atteindre Afrin. Cela montre clairement que le terrorisme reste un fléau qui gagne du terrain et qui peut étendre ses activités et son idéologie violentes. La détérioration continue des conditions de sécurité ne fait qu'exacerber la situation humanitaire et économique catastrophique dans le pays. Le choléra est de retour en Syrie et a entraîné le décès d'au moins 70 personnes à ce jour. Cela montre une fois de plus combien il est urgent de rétablir les services de santé et les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le pays. Le mécanisme transfrontière reste donc un moyen crucial permettant d'acheminer une aide vitale à des millions de personnes. Son renouvellement est essentiel, car il s'agit de sauver des vies humaines.

Nous ne constatons aucun progrès en ce qui concerne le sort des détenus et des personnes victimes de disparition forcée. Lorsque la prétendue amnistie présidentielle a été annoncée en avril, nous avons

exprimé des doutes. Il est maintenant clair que ce n'était rien de plus qu'un écran de fumée dont le régime s'est servi pour distraire la communauté internationale au moyen d'un geste vide de sens. Six mois plus tard, nous n'avons toujours pas reçu d'informations sur la libération des détenus ou le lieu où ils se trouvent. La question des détenus est une question purement humanitaire, et non un outil de marchandage politique, et le Conseil doit en faire une priorité. C'est pourquoi l'Albanie appuie fermement les recommandations figurant dans le rapport historique publié par le Secrétaire général en août (A/76/890), notamment la nécessité de créer un nouveau mécanisme chargé de la question des personnes disparues en Syrie, ainsi qu'un fonds d'affectation spéciale pour venir en aide aux proches des personnes portées disparues.

Je termine par là où tout devrait commencer, à savoir le processus politique – ou, comme je l'ai exprimé à plusieurs reprises ici, l'absence d'un processus politique véritable. Le régime d'Al-Assad et ses complices se relaient afin de trouver des excuses pour ne pas participer au processus politique et en fait, pour bloquer tout progrès tangible en ce qui concerne la Commission constitutionnelle. La liste d'excuses invoquées pour ne pas faire avancer le processus politique semble interminable. Nous ne devons pas nous laisser bernier par les écrans de fumée, les excuses et les mesures prises de mauvaise foi. Nous devons exiger l'adoption de mesures transparentes, tangibles, précises et variables pour débloquent le processus politique et garantir la transition politique en Syrie.

On ne peut espérer garantir la paix, la prospérité ou la justice en Syrie sans une transition politique en bonne et due forme, qui devrait aboutir à une nouvelle Syrie démocratique dans le cadre d'un processus contrôlé et dirigé par les Syriens eux-mêmes. La Syrie appartient à son peuple, par l'expression de son libre arbitre, et non à une famille par son emprise répressive.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général, et M^{me} Ghelani de leurs exposés aujourd'hui.

Je souhaite aborder trois points.

Premièrement, le Royaume-Uni appuie les efforts que déploie l'Envoyé spécial Pedersen pour faire progresser l'application de la résolution 2254 (2015) dans le cadre de son initiative progressive et réciproque. Nous nous félicitons des informations concernant les récentes discussions qu'il a eues à New York, à Damas et

ailleurs. Mais l'intransigeance de la Russie et du régime continue d'empêcher tout progrès, et nous les appelons à y participer en toute bonne foi. Nous les exhortons à cesser de politiser la Commission constitutionnelle. Il nous semble clair que la Commission doit de nouveau se réunir à Genève, comme convenu, et commencer à se concentrer pleinement sur le fond plutôt que sur la forme.

Deuxièmement, le Royaume-Uni est atterré par la situation des droits humains en Syrie. Des dizaines de milliers de Syriens ont été victimes de disparition forcée, de détention et de torture depuis le début du conflit, notamment dans la tristement célèbre prison de Sednaya, où, comme nous l'ont répété les représentants de la société civile, les détenus sont torturés et tués au quotidien. Nous condamnons avec force ces violations. Nous appelons à la pleine application de la résolution 2254 (2015), qui demande la libération des personnes détenues arbitrairement, ainsi qu'un cessez-le-feu s'étendant à tout le territoire, un accès sans entrave à l'aide, des conditions permettant aux réfugiés de retourner de leur plein gré, dans la dignité et en toute sécurité dans leur région d'origine, et des élections libres et régulières, conformément à une nouvelle constitution. Le Royaume-Uni suit de près l'escalade des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. Il est indispensable que toutes les parties au conflit respectent le cessez-le-feu.

Enfin, comme nous l'avons entendu, la propagation du choléra met en évidence le contexte humanitaire véritablement horrifiant et la nécessité d'une intervention de la communauté humanitaire qui s'inscrive dans la durée. L'ONU intensifie son acheminement d'aide à travers les lignes de front dès lors que c'est possible. Mais le mécanisme transfrontière reste une bouée de sauvetage vitale pour de nombreux habitants du nord-ouest du pays. Nous attendons avec intérêt que le Conseil de sécurité renouvelle le mandat transfrontière en janvier, car cela garantira une aide à des millions de Syriens pendant les mois d'hiver.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie M. Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général, et la Directrice Ghelani de leurs exposés aujourd'hui.

Au regard du rapport du Secrétaire général (S/2022/775) et des exposés que nous venons d'entendre, la Chine souhaite souligner les quatre points ci-après.

Premièrement, nous devons continuer de promouvoir un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens. Depuis un certain temps, l'Envoyé spécial et

son équipe ont beaucoup voyagé pour rencontrer toutes les parties et consentir des efforts propres à promouvoir le processus politique en Syrie, et la Chine s'en félicite. Nous espérons que toutes les parties concernées continueront de dialoguer dans un esprit constructif avec l'Envoyé spécial, qu'elles s'efforceront d'aplanir efficacement les divergences de fond concernant la session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle et qu'elles répondront activement à l'initiative progressive et réciproque de l'Envoyé spécial visant à insuffler l'élan nécessaire à une reprise rapide du processus politique dans le pays.

Deuxièmement, nous devons lutter avec détermination contre les forces terroristes en Syrie. La Syrie se heurte à des menaces terroristes en augmentation, et les groupes terroristes inscrits sur la Liste du Conseil de sécurité ont considérablement étendu leur emprise dans la partie nord-ouest du pays. Le terrorisme est l'ennemi commun de l'humanité. La communauté internationale doit activement appuyer les efforts antiterroristes du Gouvernement syrien et, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil, adopter des normes uniformes pour combattre conjointement toutes les organisations terroristes inscrites sur la Liste du Conseil et présentes en Syrie, assécher totalement leurs sources d'armes, de personnel et de financement et cesser de les soutenir, de les protéger ou de les utiliser à des fins politiques.

Troisièmement, il faut s'efforcer d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. La résolution 2642 (2022), qui doit être effectivement mise en œuvre, prévoit des dispositions complètes et équilibrées pour améliorer la situation humanitaire du pays. Ces deux derniers mois, un nombre sensiblement plus important de projets de relèvement rapide supplémentaires a été financé. Une part non négligeable de ces projets concerne l'approvisionnement en électricité, dont le Gouvernement a un besoin urgent. La Chine encourage l'ONU et la communauté internationale à continuer d'accroître leurs investissements dans les projets de relèvement rapide. Depuis l'adoption de la résolution 2642 (2022), seuls trois convois d'aide ont été acheminés à travers les lignes de front vers le nord-ouest de la Syrie, et l'efficacité et l'ampleur de ce mode de transport doivent encore être améliorées.

À cet égard, je réaffirme que l'aide humanitaire transfrontière n'est qu'une disposition temporaire prise dans des circonstances particulières. Il faut accélérer la transition vers des opérations humanitaires à travers

les lignes de front, et fixer un calendrier précis pour le dernier convoi transfrontière. La propagation récente et rapide du choléra dans le pays a entraîné un nombre croissant de cas suspects et confirmés et de morts. La Chine est vivement préoccupée par cette situation. Le système de santé fragile du pays est le maillon faible des efforts de riposte. La communauté internationale doit activement appuyer le relèvement et le développement du système médical et de soins de santé en Syrie et aider le pays à surmonter les difficultés.

Les pénuries d'eau sont la cause profonde de l'épidémie. La Chine appelle toutes les parties concernées à fournir des efforts concertés pour stabiliser rapidement l'approvisionnement en eau dans toute la Syrie et mettre immédiatement terme à la destruction délibérée des installations d'approvisionnement en eau. Les sanctions unilatérales ont entraîné une grave détérioration de la situation humanitaire en Syrie et contrecarré les efforts humanitaires de la communauté internationale. Cela doit cesser immédiatement.

Quatrièmement, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être préservées. L'intervention militaire étrangère est la principale cause de la crise syrienne prolongée. Au fil des ans, plusieurs pays ont mené des opérations militaires en Syrie sans le consentement du Gouvernement du pays, compromettant ainsi sa sécurité et sa stabilité, exacerbant la situation humanitaire et violant la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays. La Türkiye a mené quatre opérations militaires en Syrie depuis 2016, et elle a récemment déclaré qu'elle entendait lancer une nouvelle opération. Le Gouvernement syrien s'est opposé à de telles actions et les a condamnées à maintes reprises. La Chine appelle la Türkiye à respecter véritablement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, et à engager le dialogue et à coopérer avec elle pour régler les questions pertinentes.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

J'axerai mes remarques sur le processus politique, le terrorisme et la situation humanitaire.

L'impasse dans laquelle se trouve le processus politique est devenue intenable, comme l'Envoyé spécial l'a mis en évidence dans son exposé. Il n'y a quasiment

eu aucun progrès récemment, notamment en ce qui concerne la Commission constitutionnelle. Depuis sa dernière réunion à Genève, en juin, l'organe restreint de la Commission ne s'est pas réuni, et le flou règne sur la voie à suivre. Cela fait trois ans que la Commission constitutionnelle a été créée. Elle était censée renforcer la confiance entre les trois parties, grâce à son action concertée, or cela ne s'est pas encore produit.

À cet égard, nous avons pris note des efforts déployés par l'Envoyé spécial, notamment ses entretiens récents à Damas. Nous restons favorables à son approche progressive et réciproque et invitons toutes les parties à engager un dialogue constructif avec l'Envoyé spécial. L'Inde a toujours appelé à appuyer les efforts régionaux visant à trouver une solution à long terme au conflit. L'amélioration des relations et des échanges entre la Syrie et ses voisins arabes est une évolution positive. Nous espérons que la prochaine réunion de la Ligue des États arabes, prévue à Alger, et les délibérations de ses membres apporteront une contribution positive au processus politique facilité par l'ONU.

La menace du terrorisme en Syrie et dans la région ne peut être passée sous silence. Les entités terroristes inscrites sur la Liste du Conseil de sécurité, telles que Daech ou Hay'at Tahrir el-Cham, sont toujours actives en Syrie, comme en témoignent les attaques perpétrées à Deir el-Zor, à Hassaké, dans la partie est des faubourgs de Homs et à Hama. L'attaque de la prison de Hassaké en janvier en est un autre exemple. La lutte mondiale contre le terrorisme ne peut ni ne doit être compromise au nom d'intérêts politiques étroits. La communauté internationale doit également adopter une politique de tolérance zéro vis-à-vis du terrorisme.

Quant aux conditions de sécurité, nous restons préoccupés par la situation d'ensemble en Syrie. Il est urgent d'entreprendre des démarches sérieuses en faveur d'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2022/775), la Syrie n'a besoin d'aucune nouvelle opération militaire. Nous sommes convaincus que le retrait de toutes les forces étrangères est indispensable pour parvenir à cet objectif. Nous réaffirmons également notre ferme attachement au respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

La situation humanitaire reste préoccupante. Comme nous l'avons entendu de la part du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 14,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, ce

qui représente une hausse de 9 % par rapport à l'année dernière. L'insécurité alimentaire a atteint des sommets historiques. La situation économique est devenue catastrophique, ce qui aggrave encore la situation. Le faible niveau de financement du Plan d'aide humanitaire pour la Syrie reste un motif de préoccupation.

Nous reconnaissons l'importance de l'aide humanitaire fournie à la Syrie dans le cadre du mécanisme mandaté par l'Organisation des Nations Unies. Pour autant, l'aide humanitaire ne peut être une question d'opportunisme politique. Subordonner l'aide humanitaire et l'aide au développement à la réalisation de progrès sur le plan politique ne fera qu'exacerber les souffrances humaines, c'est pourquoi nous devons nous en garder. L'accent doit plutôt également être mis sur les activités de relèvement rapide et les opérations à travers les lignes de front.

La réalisation d'avancées décisives sur le volet politique syrien reste donc un impératif urgent pour atténuer les souffrances de la population. À cette fin, toutes les parties, en particulier les acteurs extérieurs, doivent démontrer concrètement leur engagement à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

Pour terminer, je tiens à souligner la volonté soutenue de l'Inde de fournir à la Syrie une aide au développement et un appui à la mise en valeur des ressources humaines. Nos efforts continus pour aider le peuple syrien dans sa quête d'une paix et d'une stabilité durables demeurent résolus et inébranlables.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Gabon.

(l'orateur poursuit en anglais)

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Kenya et mon pays, le Gabon.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, et la Directrice de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Reena Ghelani, de leurs exposés sur les derniers faits survenus sur le plan politique et humanitaire en Syrie. Nous nous félicitons également de la participation à la présente séance des représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la République de Türkiye.

Nous constatons, non sans regret, que la situation en matière de sécurité en Syrie reste très instable. Dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, Edleb est le théâtre de violences persistantes, de frappes aériennes, de duels d'artillerie et d'affrontements. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au cours de la période considérée, au moins 92 civils, dont deux femmes et 35 enfants, ont été tués à la suite des hostilités, et au moins 80 civils ont été blessés, dont cinq femmes et 38 enfants.

En plus des innombrables morts et blessés causés par la guerre, les frappes aériennes et les bombardements continuent d'interrompre l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable à la survie de la population. Nous sommes vivement préoccupés par l'opération de sécurité menée dans le camp de Hol du 25 août au 17 septembre, qui a temporairement affecté la fourniture de services humanitaires, et nous appelons les parties à créer un environnement sûr et à accorder un accès sans entrave.

En outre, le conflit reste actif, avec une escalade le long de différents axes dans le nord-ouest, le nord-est et le sud de la Syrie, marquée par la multiplication des attaques et l'utilisation d'engins explosifs dans des zones fortement peuplées, au mépris du droit international humanitaire, notamment des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Nous sommes également préoccupés par le fait que des groupes terroristes qui figurent sur la liste du Conseil de sécurité, tels que Hay'at Tahrir el-Cham, étendent leur territoire en Syrie. Toute expansion des groupes désignés comme terroristes ne fera qu'accroître la précarité des conditions de sécurité et continuera à mettre la vie de civils innocents en danger. Nous appelons donc à des efforts concertés pour combattre les groupes terroristes figurant sur la liste du Conseil de sécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent aussi les parties à respecter le droit international humanitaire et à épargner les civils et les infrastructures civiles.

Le coût humain du conflit en Syrie est colossal. Le pays demeure une des urgences humanitaires les plus complexes au monde, plus de la moitié de la population ayant besoin d'une assistance vitale. La vie quotidienne des Syriens est marquée par les difficultés d'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux services de base.

Outre la pléthore de problèmes auxquels est confronté le peuple syrien, l'apparition d'une épidémie de choléra dans 13 de ses 14 provinces est profondément inquiétante. Mais heureusement, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires appuient les efforts pour lutter contre l'épidémie et la prévenir.

Pendant ce temps, la crise économique continue de peser lourdement sur les Syriens dans tout le pays en raison de la réduction de leur pouvoir d'achat. Le sort des Syriens ordinaires est également assombri par l'approvisionnement limité en électricité, qui a malheureusement des répercussions sur le fonctionnement des services de base.

Nous relevons que l'ONU continue d'appuyer les initiatives d'aide humanitaire et de relèvement ainsi que l'accès humanitaire, notamment les missions exigeant le franchissement de frontières, dans tout le pays, conformément à la résolution 2642 (2022).

Les trois membres africains du Conseil de sécurité partagent l'avis que l'opération transfrontière massive soutenue par l'Organisation des Nations Unies reste un moyen indispensable d'accéder à de nombreuses personnes dans le besoin, et que rien ne peut se substituer pour l'heure à sa portée et à son ampleur. Nous sommes également favorables à la prorogation du mandat du mécanisme transfrontière, qui expirera en janvier 2023.

Nous nous félicitons des récentes livraisons d'aide alimentaire par des convois traversant les lignes de front. Nous sommes satisfaits de constater que les sixième et septième convois à travers les lignes de front, composés respectivement de 14 et 16 camions, ont pu acheminer une aide alimentaire et non alimentaire à plus de 43 000 personnes se trouvant dans le nord-ouest de la Syrie. Nous nous félicitons également des 12 livraisons transfrontières effectuées par le point de passage de Bab el-Haoua. Il est donc crucial que toutes les modalités d'aide aux millions de personnes dans le besoin continuent d'être renforcées.

Cependant, nous sommes très préoccupés par le faible niveau de financement du Plan d'aide humanitaire pour la Syrie, en particulier à l'approche de l'hiver, période où les besoins ont tendance à augmenter. Au total, 6 millions de personnes en Syrie ont urgemment besoin d'aide cet hiver, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année dernière. Nous appelons donc à une plus grande solidarité de la part de la communauté internationale et à une augmentation du financement de l'action humanitaire, y compris des programmes

de relèvement rapide et de développement de moyens de subsistance.

La situation des femmes en Syrie est une autre source de préoccupation pour les trois membres africains du Conseil de sécurité. Les femmes et les filles sont touchées par la crise de manière disproportionnée, notamment par la violence, les mariages précoces, les mariages forcés et l'accès restreint aux moyens de subsistance. Cela n'est pas acceptable.

En outre, nous encourageons le Gouvernement syrien à entreprendre les réformes législatives et administratives qui s'imposent pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes en vue de parvenir à une véritable égalité entre les sexes. Les femmes ont fait preuve d'une grande résilience tout au long de cette crise et doivent donc être incluses dans le dialogue politique. Nous appelons par conséquent à agir pour que la voix des femmes devienne partie intégrante de l'action politique. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité continuent les échanges soutenus que l'Envoyé spécial maintient avec l'éventail le plus large possible de Syriennes dans la recherche d'une solution politique.

Nous nous félicitons du premier dialogue interactif informel qui s'est déroulé le 26 septembre sous l'égide du Secrétaire général, durant lequel des États Membres ont pu débattre de leur rôle essentiel pour garantir la pleine application de la résolution 2642 (2022).

Les trois membres africains du Conseil notent avec intérêt la poursuite des efforts déployés par l'Envoyé spécial pour organiser de toute urgence la neuvième session de la Commission constitutionnelle à Genève. Ce sera l'occasion d'aborder les questions de fond, conformément à la résolution 2254 (2015).

La confiance peut être renforcée au moyen de l'approche progressive en réglant la situation des détenus, notamment en facilitant la libération de ceux issus de groupes vulnérables, tels que les personnes âgées, les femmes et les enfants, dont certains sont exposés aux pandémies de maladie à coronavirus (COVID-19) et de choléra en raison de leurs mauvaises conditions de détention, ainsi qu'en faisant la lumière sur le sort des personnes portées disparues, conformément à la résolution 2254 (2015). C'est pourquoi les trois membres africains du Conseil de sécurité insistent auprès du Gouvernement syrien sur l'importance de progresser dans ce domaine, ce qui permettrait de procéder à des libérations systématiques de manière coordonnée.

Nous ne le soulignerons jamais assez, il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Un cessez-le-feu national demeure par conséquent un impératif en tant que préalable à la solution politique tant attendue. Les trois membres africains du Conseil de sécurité demandent donc de nouveau aux parties d'accorder la priorité aux besoins des civils, de faire preuve de retenue et d'entamer des négociations sérieuses.

Nous appuyons et encourageons les efforts consentis par l'Envoyé spécial Pedersen, ainsi que par les acteurs régionaux et internationaux, pour assurer la stabilité politique en Syrie, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil réaffirment leur solidarité avec le peuple syrien dans sa quête d'une paix durable.

(l'orateur reprend en français)

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (Syrie) *(parle en arabe)* : Pour commencer, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous la présidence gabonaise du Conseil de sécurité ce mois, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence et vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de vos tâches.

J'ai écouté attentivement les exposés présentés par M. Geir Pedersen et M^{me} Reena Ghelani, et je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, le principe fondamental garanti par toutes les résolutions des organes de l'ONU sur la Syrie est le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. C'est également le critère pour toute approche de la situation politique ou humanitaire en Syrie. Toute présence militaire illégale sur le territoire syrien constitue une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international et doit cesser immédiatement et sans condition. En outre, ce n'est qu'en agissant en coopération et coordination étroites avec l'État syrien que l'on peut lutter efficacement contre le terrorisme sous ses différentes formes et l'éliminer totalement.

À cet égard, ma délégation souligne son rejet total de l'annonce faite le 12 octobre par la Maison Blanche de sa décision de prolonger ce qu'elle a appelé

« l'urgence nationale concernant la situation en Syrie » et du communiqué du Ministère turc des affaires étrangères publié le 13 octobre en réponse à cette annonce des États-Unis. Ma délégation estime que les justifications figurant dans les deux déclarations sont inacceptables, car elles proviennent de deux parties qui violent la Charte des Nations Unies et le droit international du fait de leur occupation de territoires syriens, de leur ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie, de leur dilapidation des richesses nationales du peuple syrien et de leur appui aux milices séparatistes et aux groupes terroristes. Ces pays n'ont donc aucun droit de prétendre qu'ils sont désireux de rétablir la paix et la stabilité dans la région.

Deuxièmement, partant de la volonté du Gouvernement syrien de s'acquitter de toutes les obligations constitutionnelles dans les délais impartis et malgré toutes les épreuves qu'il a traversées durant les années de la guerre terroriste, la Syrie a continué de prendre les mesures qui s'imposent pour permettre au peuple syrien d'exercer ses droits et ses devoirs dans tous les domaines. Le 18 septembre, la Syrie a tenu des élections au niveau des municipalités locales, au cours desquelles 59 000 candidats étaient en lice pour 19 086 sièges. Cela témoigne d'une large participation démocratique populaire pour promouvoir la décentralisation et renforcer la gouvernance locale dans chaque village, région, ville et province.

Troisièmement, le règlement local et la réconciliation nationale sont l'approche adoptée par le Gouvernement syrien comme moyen de normaliser la situation dans tout le pays, de promouvoir l'unité nationale et de garantir la cohésion de la société syrienne. À cet égard, 21 décrets d'amnistie générale ont été publiés, dont le dernier en date est le décret législatif n° 7 de 2022, publié par le Président de la République, ce qui atteste des progrès accomplis dans les efforts déployés par l'État pour parvenir à la réconciliation nationale, à la concorde sociale et à une stabilité durable. L'État syrien poursuivra ses efforts conformément à cette approche, qui s'est avérée efficace sur le terrain et a permis à de nombreux Syriens de retrouver une vie normale.

En parallèle, la Syrie a répondu positivement à l'ensemble des efforts et des initiatives liés au volet politique et appuyé les réunions tenues dans le cadre du processus d'Astana, la dernière en date étant le sommet de Téhéran. La Syrie s'est félicitée de son document final. Nous avons entretenu des contacts avec l'Envoyé spécial Pedersen, qui s'est rendu à Damas il y a quelques

jours, où il a rencontré le Ministre des affaires étrangères et des expatriés. Le Ministre a appelé l'ONU à assumer son rôle, conformément à la Charte, pour mettre fin aux violations de la souveraineté syrienne résultant de l'occupation par les États-Unis de certaines parties du nord-est de la Syrie et de l'occupation par la Turquie de certaines parties du nord et du nord-ouest de la Syrie, ainsi que de la poursuite de l'occupation du Golan par Israël et de ses attaques répétées contre des installations et des infrastructures critiques en Syrie, qui menacent la paix et la sécurité dans la région.

S'agissant de la situation humanitaire, la Syrie était autrefois l'un des pays les plus stables et les plus prospères au monde. Elle était autosuffisante sur le plan alimentaire et pourvoyait à tous les besoins fondamentaux de sa population comme nulle part ailleurs dans la région. Cependant, la guerre terroriste menée contre elle depuis 2011 a changé la donne et provoqué une grave crise humanitaire qui a été exacerbée par des mesures coercitives unilatérales et le pillage de ses richesses nationales.

La Syrie poursuit ses efforts considérables pour améliorer la situation humanitaire sur le terrain, notamment en fournissant à l'ONU toutes les installations nécessaires pour améliorer et promouvoir l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, ainsi qu'en mettant en œuvre les projets de relèvement rapide, comme prescrit par la résolution 2642 (2022). Bien que nous émettions certaines réserves sur cette résolution, nous espérons toujours qu'elle constituera un pas supplémentaire sur la voie de l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie si les pays occidentaux s'engagent à mettre pleinement en œuvre ses dispositions, cessent de politiser l'action humanitaire et le développement en Syrie et arrêtent de dresser des obstacles et d'imposer des restrictions, notamment en insistant sur l'imposition de mesures coercitives unilatérales.

Malheureusement, la première réunion organisée dans le cadre du dialogue interactif informel sur l'examen et le suivi de la mise en œuvre de la résolution 2642 (2022) a clairement montré que les pays occidentaux continuent d'appliquer leur approche politisée et d'imposer des formats visant à manipuler et à déformer la gestion de ce dialogue de sorte qu'il a perdu son caractère interactif. Ma délégation espère donc que la prochaine réunion donnera lieu à un véritable dialogue interactif qui contribuera à un débat réel et sérieux sur la définition des obstacles et des difficultés auxquels se heurte la mise en œuvre de la résolution 2642 (2022) et

sur la manière de les surmonter avant la fin du mandat de la résolution au début de l'année prochaine.

Je voudrais évoquer brièvement quelques aspects de la souffrance humanitaire du peuple syrien.

Premièrement, les États-Unis et d'autres pays occidentaux causent des dommages à la population syrienne en lui infligeant un siège inhumain par le biais de l'imposition, de l'extension et de l'élargissement constants de la portée de leurs mesures coercitives illégales. Ma délégation insiste sur la nécessité de lever immédiatement ces mesures, car elles sont inhumaines et immorales.

Deuxièmement, les forces d'occupation des États-Unis continuent de piller le pétrole et le blé syriens. Des centaines de camions ont récemment transporté du pétrole et du blé vers le nord de l'Iraq en empruntant des points de passage frontaliers illégaux, avec la coopération de la milice séparatiste Kassad. À cet égard, je voudrais répondre à ce qu'a dit le représentant des États-Unis d'Amérique et attirer l'attention des membres du Conseil sur le fait que la principale base des forces d'occupation américaines dans le nord-est de la Syrie se trouve dans le champ pétrolifère d'Omar, qui est le plus grand du nord-est de la Syrie. C'est une preuve manifeste que les forces américaines cherchent à piller le pétrole syrien. Les pertes directes et indirectes du secteur pétrolier et gazier jusqu'à la mi-2022 sont estimées à 107 milliards de dollars. Ma délégation insiste sur la nécessité de mettre immédiatement fin à cette présence illégale des États-Unis, sans conditions préalables, et de fournir une indemnisation pour ces pertes.

Troisièmement, le régime turc et ses mercenaires ont continué de bloquer le fonctionnement de la station de pompage d'eau d'Alouk pour le troisième mois consécutif, privant près d'un million de citoyens de la ville de Hassaké et de ses environs de la seule source d'eau dans une situation de soif accrue et de graves pandémies sanitaires, notamment la propagation du choléra. Ma délégation souligne que les solutions proposées pour régler la question des coupures d'eau sont sans valeur et que, si la communauté internationale ne prend pas des mesures immédiates pour mettre fin à ces pratiques et les condamner, cela entraînera une augmentation des souffrances des civils et la mort d'enfants, de femmes et de personnes âgées.

Quatrièmement, la propagation de l'épidémie de choléra, que la Syrie a éliminée il y a plusieurs décennies, est malheureusement revenue et constitue une

menace supplémentaire pour la vie des Syriens. C'est le résultat de l'utilisation constante de l'eau comme arme contre les civils et des vastes dégâts causés aux infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement par la guerre terroriste lancée contre la Syrie. Dans ce contexte, ma délégation signale que le Gouvernement syrien déploie d'importants efforts pour limiter et prévenir la propagation de l'épidémie en sensibilisant la population et en fournissant une éducation sanitaire concernant le choléra et les moyens de le prévenir. Nous assurons également le suivi de tous les cas signalés et le traitement des personnes touchées, tout en garantissant la sécurité des ressources en eau et en nous attaquant aux autres causes de la maladie. Dans ce contexte, nous coopérons avec les organisations et les institutions spécialisées des Nations Unies, et leur fournissons tous les moyens nécessaires pour effectuer des visites sur le terrain, la plus récente étant la visite de la ville de Ras el-Aïn dans la province de Hassaké. Toutefois, les efforts déployés par la communauté internationale ont échoué, car les pays occidentaux se sont obstinés à poursuivre leurs politiques, sans aucun égard pour la vie des femmes, des enfants et des personnes ayant des besoins particuliers.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Jalil Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs exposés instructifs.

Le peuple syrien souffre toujours. La situation humanitaire reste difficile et a d'importantes répercussions sur le peuple syrien. Il faut faire davantage dans de nombreux domaines pour soulager leurs souffrances. Il est essentiel de fournir une aide humanitaire à celles et ceux qui en ont besoin, et la garantie d'un accès sûr, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin dans toute la Syrie doit être une priorité dans cette situation.

Il est également crucial de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, et ce, le plus rapidement possible. Pour ce faire, il faut mettre fin à l'agression étrangère contre la Syrie, ainsi qu'à l'occupation du pays, en luttant contre les menaces terroristes et en levant les sanctions cruelles et illégales imposées au peuple syrien.

Nous appuyons la pleine coopération du Gouvernement syrien avec l'ONU et les organisations humanitaires qui participent aux activités d'acheminement de l'aide en Syrie. Dans ce contexte, nous

saluons les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour améliorer la situation humanitaire sur le terrain, notamment en fournissant une assistance à l'ONU pour améliorer la fourniture de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin et mettre en œuvre les projets de relèvement rapide prévus par la résolution 2642 (2022). En outre, les efforts en cours pour mettre en œuvre efficacement la résolution 2642 (2022) doivent être accélérés et se concentrer sur les projets de relèvement rapide essentiels pour les populations, tels que l'électricité, l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation et l'hébergement.

Nous demandons à toutes les parties prenantes et à tous les donateurs d'appuyer la pleine mise en œuvre de la résolution, de cesser de politiser les efforts humanitaires et de développement, et de lever les obstacles qui se dressent sur leur chemin, notamment en s'abstenant d'imposer des mesures coercitives unilatérales. Nous considérons la première réunion du dialogue interactif informel, qui s'est tenue le 26 septembre, comme une étape initiale importante pour examiner et suivre la mise en œuvre de la résolution 2642 (2022). Cependant, nous pensons que la politisation de cette réunion ne fera que saper l'application de la résolution et l'objectif qui y est énoncé. Nous espérons que la prochaine réunion donnera lieu à un véritable dialogue interactif, contribuant à un débat sérieux sur l'identification des obstacles et des difficultés auxquels se heurte la mise en œuvre de la résolution et sur la manière de les surmonter avant l'expiration de son mandat au début de l'année prochaine.

La seule façon d'améliorer la situation en Syrie est de parvenir à une solution politique grâce à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU. À cette fin, nous appuyons l'organisation de la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle, car ses travaux en cours sont essentiels pour parvenir à une solution politique. L'Iran appuie les échanges constructifs entre les parties et l'Envoyé spécial et la collaboration constructive de celles-ci avec le processus politique, afin de régler efficacement les différends concernant les réunions de la Commission constitutionnelle. À cet égard, nous avons salué la récente visite de l'Envoyé spécial à Damas, en particulier sa rencontre avec le Ministre syrien des affaires étrangères le 17 octobre. Nous restons en contact avec le Gouvernement syrien, l'Envoyé spécial et nos partenaires du processus d'Astana afin de faciliter l'organisation de la prochaine réunion de la Commission dès que possible, et nous appuyons les efforts de M. Pedersen à cet égard.

La libre circulation des groupes terroristes sur le territoire syrien où des forces étrangères sont illégalement présentes constitue un danger pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que pour la paix et la sécurité régionales. Comme cela a été dit à maintes reprises, la lutte contre le terrorisme ne doit pas être utilisée pour violer la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous soulignons la nécessité de mettre fin à la présence illégale des forces étrangères dans certaines parties de la Syrie, où elle a créé des conditions idéales pour les activités terroristes.

L'agression du régime israélien contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie se poursuit sans relâche, malgré les demandes répétées de la République arabe syrienne pour que le Conseil de sécurité la condamne clairement. Le silence du Conseil a encouragé le régime israélien à poursuivre son agression et ses crimes plus ouvertement et plus largement, notamment en prenant systématiquement et délibérément pour cible des civils et des infrastructures essentielles en Syrie, ce qui constitue une violation flagrante du droit international, notamment du droit international humanitaire.

Protéger la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des États Membres de l'ONU est une pierre angulaire de la Charte des Nations Unies, sur laquelle repose l'ordre juridique international. Le Conseil de sécurité doit cesser d'appliquer deux poids, deux mesures et condamner sans équivoque l'agression d'Israël, en tenant ce régime sans foi ni loi responsable de ses crimes, qui compromettent la paix et la sécurité régionales.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Sinirlioğlu (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Pedersen et M^{me} Ghelani de leurs exposés.

La communauté internationale doit intensifier ses efforts en faveur d'une solution politique en Syrie. La crise syrienne ne doit pas être un conflit gelé. La traiter comme tel serait une grande injustice non seulement pour la stabilité régionale mais aussi pour les millions de réfugiés syriens dispersés dans le monde entier, notamment dans les pays voisins. Nous espérons que la neuvième session de la Commission constitutionnelle se tiendra au plus tôt sous l'égide de l'ONU.

L'opposition syrienne fait montre d'une attitude constructive depuis le début. Le régime doit faire de même, renoncer à son intransigeance et coopérer

activement sur le volet politique afin de régler ce conflit. Pour que le peuple syrien ait un avenir, il faut une solution politique dirigée par les Syriens. La Türkiye n'abandonnera jamais ses frères et sœurs syriens, et continuera de les aider dans leur quête pour l'exercice de leurs libertés et droits fondamentaux.

Je tiens à redire une fois de plus dans cette salle que l'organisation terroriste Forces de défense du peuple du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK/YPG) représente une menace grave non seulement pour l'intégrité territoriale de la Syrie, mais aussi pour la sécurité nationale de mon pays. Les accords d'octobre 2019 que nous avons conclus avec les États-Unis et la Fédération de Russie ne sont toujours pas pleinement appliqués. En dehors de Tell Afar et de Manbej, la zone de 30 kilomètres le long de notre frontière n'a pas été débarrassée des éléments terroristes. D'aucuns soutiennent à tort le PKK/YPG et les soi-disant Forces démocratiques syriennes (FDS), sous le prétexte qu'ils combattent Daech. Cependant, le PKK/YPG et les FDS continuent en fait d'attaquer les civils syriens et de viser les frontières de la Türkiye avec les armes qui leur ont été fournies pour combattre Daech. Les FDS mènent en moyenne 100 attaques terroristes chaque mois dans le nord de la Syrie. Elles ne prennent même pas la peine de dissimuler leurs crimes, mais en revendiquent ouvertement la responsabilité, en les publiant sur leurs pages dans les médias sociaux. À ceux qui appuient encore cette organisation terroriste ou qui se disent préoccupés par la détermination de la Türkiye à éliminer cette menace terroriste séparatiste, je demande combien de temps encore ils continueront de fermer les yeux sur ces crimes.

Les opérations antiterroristes turques sont menées pour combattre toutes les organisations terroristes qui menacent la sécurité de notre nation, dans l'exercice de notre droit naturel de légitime défense, tel qu'énoncé à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme. Nous sommes déterminés à poursuivre ce combat. Comme nous l'avons fait par le passé, la Türkiye prend toutes les mesures possibles à la fois pour atteindre cet objectif et pour éviter des souffrances aux civils syriens dans la région.

Depuis l'adoption de la résolution 2642 (2022) en juillet, des livraisons ont été effectuées chaque mois dans le nord-ouest à travers la ligne de front. Cependant, nous continuons de souligner que les conditions de sécurité doivent être améliorées pour permettre des

livraisons plus régulières et plus étendues à Edleb. Comme ce fut le cas en septembre, le week-end dernier, avant la dernière livraison à travers les lignes de front, des tirs d'artillerie effectués par les forces du régime ont été signalés. Il est crucial que nous demandions un accès accru aux populations locales tout en luttant contre les attaques qui compromettent l'acheminement de l'aide. Il ne sera impossible de régulariser l'accès à travers les lignes de front, s'il n'est facilité que par la Türkiye, le Gouvernement intérimaire syrien et les acteurs locaux. Il est essentiel que le régime et ses partisans respectent les engagements pris en faveur de la sécurité sur le terrain dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu du 5 février 2020.

Nous saisissons aussi cette occasion pour rappeler la demande de longue date du Gouvernement intérimaire syrien tendant à ce que les régions de Ras el-Aïn et de Tell Abiad bénéficient de l'aide humanitaire de l'ONU. Nous savons que l'ONU a élaboré des plans en janvier et en mai pour garantir l'accès humanitaire, mais aucun d'entre eux n'a pu être mis en œuvre en raison de l'attitude négative du régime et de ses partisans. Aujourd'hui, après trois ans, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé pourraient fournir enfin, sous peu, des médicaments et de l'aide à cette région pour lutter contre la leishmaniose et le choléra dans le cadre de l'assistance acheminée à travers la ligne de front.

En Syrie, les maladies d'origine hydrique sont plus fréquentes dans les régions de Ras el-Aïn et Tell Abiad en raison du blocage de l'approvisionnement en électricité de cette zone par le régime et le PKK/YPG. Depuis février, l'électricité n'a pas été distribuée dans ces régions à partir du sud. Le système humanitaire ne peut tout simplement pas faire abstraction de ce fait lorsqu'il examine la question de l'énergie en Syrie. Je tiens à rétablir la vérité concernant la station d'eau d'Alouk : pour pouvoir distribuer de l'eau à partir d'Alouk vers le sud, la station doit recevoir une quantité et un voltage suffisants d'électricité du transformateur de Darbas-siyé, qui est sous le contrôle de l'organisation terroriste PKK/YPG. La station d'Alouk n'a pas été approvisionnée en électricité pendant des semaines, de la troisième semaine d'août jusqu'au 19 octobre, ce qui est l'une des raisons de la propagation de l'épidémie de choléra dans la région. Actuellement, 18 des 24 puits, ainsi que trois des 12 pompes à eau, sont actifs dans la station, et l'eau est fournie au sud depuis Alouk. Il n'y a pas non plus de problèmes d'accès à la station. Les équipes de maintenance et de réparation du sud ont un accès régulier à Alouk – elles y ont été au total 107 fois depuis le début

de l'année, pour être précis. Nous espérons qu'il sera aussi possible d'accéder ainsi à d'autres infrastructures de la région, notamment le transformateur de Darbas-siyé et la station d'eau d'Aïn el-Beïda.

Nous préconisons un examen approprié de l'aide humanitaire que l'ONU fournit à la Syrie, en fonction des besoins. À cet égard, nous appuyons les projets de relèvement rapide et de résilience. Il est essentiel que tous les Syriens bénéficient équitablement des projets de relèvement rapide et de résilience, sur la base de l'évaluation des besoins qui sera effectuée par l'ONU. Nous ne pouvons pas nous permettre de tourner le dos aux plus défavorisés. Nous espérons qu'une liste détaillée des besoins, préparée par le Gouvernement intérimaire syrien et soumise en temps voulu à l'ONU, sera dûment prise en compte dans la planification des activités de relèvement rapide et de résilience de l'Organisation.

Le peuple syrien est une fois de plus confronté à la violence, à la faim et à un hiver impitoyable. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2022/775), 6 millions de personnes en Syrie ont des besoins urgents à l'approche de l'hiver, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année dernière. Je tiens à souligner une

fois de plus que les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2014 ont réaffirmé l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'unité politique de la Syrie. Elles établissent le contrôle, la surveillance, la transparence et l'application du principe de responsabilité eu égard à l'aide que fournit l'ONU et permettent au Conseil de sécurité de surveiller le processus.

Nous ne pouvons pas changer les événements du passé, mais nous pouvons changer le cours de l'hiver à venir pour sauver la vie des Syriens, qui n'ont d'autre choix que de compter sur l'ONU pour passer l'hiver. Nous exhortons le Conseil à continuer de faire ce qui est juste et à préserver l'indispensable mécanisme transfrontière des Nations Unies au-delà de janvier 2023, comme le prévoit la résolution 2642 (2022).

En ce qui concerne la déclaration hallucinante du représentant du régime syrien, je ne lui ferai pas l'honneur de répondre à ses accusations délirantes.

Le Président : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 10.